

AMNESTY INTERNATIONAL

DÉCLARATION PUBLIQUE

Index AI : AMR 23/030/2008 – ÉFAI
1^{er} septembre 2008

Colombie. Amnesty International condamne l'attentat

Amnesty International a condamné ce lundi 1^{er} septembre 2008 l'attentat à la voiture piégée qui a fait quatre morts et des dizaines de blessés parmi la population civile dans la ville de Cali, dans le département du Valle del Cauca.

Survenue tard dans la soirée du 31 août, l'explosion a détruit en partie le palais de justice, situé au centre de la ville. Plusieurs magasins, ainsi que le bureau local du procureur général et un hôtel, ont aussi été endommagés.

Bien qu'aucun groupe n'ait encore revendiqué la responsabilité de cet attentat, les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) auraient fait exploser un engin analogue à Cali en avril 2007, faisant un mort et plus de 30 blessés parmi la population civile.

Le 14 août 2008, les FARC auraient également commis un attentat à l'explosif à Ituango, dans le département d'Antioquia, faisant huit morts et plus de 50 blessés. L'explosion a détruit plusieurs magasins dans une zone piétonne très fréquentée de la ville, où se tenait une fête traditionnelle au moment de l'explosion.

« Parce qu'ils ciblent des civils, ces attentats constituent une violation flagrante du droit international humanitaire. Les autorités colombiennes doivent immédiatement mener une enquête impartiale et exhaustive afin de traduire en justice les responsables présumés », a déclaré Amnesty International.

Document public

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566. Amnesty International, 1 Easton St., Londres WC1X 0DW. web : <http://www.amnesty.org>